

monde de leur victoires et fait trembler les souverains et leurs gouvernements sur le sort qu'ils pouvaient leur faire.

Oui, cet excellent Gouverneur me disait, vous avez des hommes si bien versés dans le droit constitutionnel, que plusieurs pourraient avec avantage siéger dans les parlements de l'Europe. Vous avez, d'un côté, Sir George Etienne Cartier, Sir John MacDonald, l'Honorable Monsieur Campbell, l'Honorable Monsieur Tupper, l'Honorable Monsieur Tilley. De l'autre côté vous avez l'Honorable Monsieur Brome, l'Honorable Monsieur Dorion, l'Honorable Monsieur Mackenzie, l'Honorable Monsieur Houlton. Il vrai que le fils du grand chancelier, que l'émule de Lafontaine et de Baldwin n'avait pas encore fait son apparition sur la scène politique.

Je ne reconnaiss, me disait toujours cet excellent Gouverneur, de supérieur à Sir George Etienne et à Sir John MacDonald, en Italie que Cavour ; en France, que Guizot ; en Prusse, que Bismarck ; en Angleterre, que Gladstone et Disraeli plus tard devenu Beckenfield. Oui, Gladstone un des plus grands hommes de l'Angleterre contemporaine ; je pourrais même dire, sans crainte de me tromper de l'Angleterre ancienne et moderne.

Honorables messieurs, si le duc de Newcastle eût vécu il n'aurait jamais conseillé à Celle qui préside si dignement aux destinées d'Albion, l'Impératrice des Indes, de se départir de sa clémence royale en faveur de son présent représentant dans la Puissance du Canada, parce qu'il a pour avis un gouvernement à la tête duquel est le même homme qui avisait Sir Edmond Head pour la Province d'Ontario, lors du voyage du Prince de Galles en Amérique.

Oui, le duc de Newcastle aurait dit à notre gracieuse Souveraine que Sir John avait alors été impuissant pour empêcher ses amis les Orangistes de faire passer son fils ainé, l'héritier presomptif de sa couronne sous leur arc-de-triomphe à Kingston et que lui, duc de Newcastle avait été obligé de faire l'impossible pour l'y sus-traire.

Oui, le duc de Newcastle aurait dit à notre auguste Souveraine que Sir John serait encore aussi impuissant pour empêcher ses amis les Orangistes d'étouffer

la voix de la presse, ce puissant levier de la liberté des peuples ; la voix de la presse des plus fortes nations de la terre, des nations les plus civilisées, notamment le voix de la presse de la République voisine, la plus vaste des temps modernes ; de cette République qui semble croître et grandir en traversant les âges et en s'avancant dans la postérité. Oui, la voix de cette presse a conseillé au Gouvernement Canadien de pardonner au chef Métis ; elle lui a dit d'imiter leur exemple : qu'eux avaient bien pardonné aux généraux de la guerre de sécession, guerre qui avait fait couler des flots de sang, guerre qui les avaient entraînés dans des millions et de millions de dépenses, plus que des millions, dans des milliards et de milliards et sous les coups desquels ils sont encore occupé à solder et cependant ils son contents, heureux, satisfaits, d'avoir pardonné. Oui, la voix de cette presse a dit au Gouvernement Canadien qu'un des plus beaux fleurons de la couronne de leur généralissime, qui vient de descendre dans la tombe, au grand regret de son pays, avait été de pardonner, d'user de clémence envers son adversaire, Jefferson Davis.

Oui, le duc de Newcastle aurait dit à notre gracieuse Souveraine que Sir John serait encore aussi impuissant pour empêcher ses amis les Orangistes, de mépriser le plus beau privilège de la Constitution Britannique qui permet à chaque sujet de Sa Majesté le droit de pétitionner, et on sait s'il y en a eu des pétitions : il y en a eu d'ue société royale de l'empire ; et on sait s'il y en aurait eu de la part des deux millions de Canadiens-Français qui sont répandus sur la surface du Nouveau-Monde, si comme je l'ai dit plus haut le Ministre des Travaux-Publics, Sir Hector Langevin, qui est considéré comme le chef de sa Province dans le gouvernement de la Puissance n'avait pas conseillé à ses compatriotes de ne pas faire d'agitation, de ne pas signer de pétition parce qui Riel ne sera pas pendu.

Est-ce un conseil perfide ou un conseil sincère ? Je crois qu'il était sincère, car le Ministre des Travaux Publics savait que le jury du condamné n'avait pas été un jury de son choix, n'avait pas été un jury de sa nationalité, n'avait pas été un